



STAGE DE FORMATION ARBITRE DE CLUB

La LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE organise une session de formation **ARBITRE DE CLUB**

- **SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL 2024**
- Adresse : ZAC Quartier de la Douane, 57330 Volmerange-les-Mines

Session limitée à 10 candidats maximum.

La Ligue se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre de participants est insuffisant.

Horaires : 9h30 - 17h00 pour les deux journées de formation.

Encadrement :

- Didier LAROCHE, Responsable Régional de l'Arbitrage (RRA)

Prérequis :

- Être licencié à la Fédération Française de Tir depuis au moins un an (de date à date) ;
- Être âgés d'au moins 18 ans ;
- Avoir une connaissance du tir.

Coût de la formation : **50,00 €** couvrant la participation aux trois repas.
(Les deux repas du weekend de formation et le repas de la journée d'examen).

Matériel : matériel de prise de note.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée globale de la formation : 1 an, se décomposant en

A) FORMATION & EVALUATION

- Rôle et responsabilité de l'arbitre
- Comportement
- Sécurité
- Disciplines ISSF
- Questions diverses

B) PRATIQUE

- A l'issue de la formation, les candidats seront nommés **ARBITRE DE CLUB**.
- Ils devront s'engager à consacrer à la Ligue ou à leur Comité Départemental d'appartenance au moins **une action d'arbitrage pendant leur année de formation** ;
- Le remboursement des frais sera le même que celui en vigueur pour les arbitres.
- Ils pourront, comme les arbitres, tirer au maximum une discipline par compétition.

C) EXAMEN

- A la fin de cette période vous serez convoqué à l'examen d'arbitre départemental ISSF ;
- L'examen comporte deux épreuves :
 - Une épreuve composée de deux parties écrites : une première partie relative à un questionnaire à choix multiple (QCM) et une seconde partie relative à des questions ouvertes sur l'arbitrage ;
 - Une épreuve orale sur des situations vécues au pas de tir.
- A l'issue des épreuves et en cas de réussite, vous serez officiellement nommé **Arbitre Départemental ISSF**.

IMPORTANT

- ✓ Les **arbitres stagiaires** devront, comme les arbitres, répondre au calendrier des disponibilités pour les compétitions de la saison en cours.
- ✓ En cas de réussite à l'examen, la Ligue Régionale de Tir de Lorraine vous offrira votre tenue d'arbitre ; merci de préciser votre taille sur le dossier d'inscription.
- ✓ Les frais de déplacement pour la formation d'arbitre de club seront à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dossier d'inscription à envoyer à la Ligue avant le :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31/03/2024

avec le chèque correspondant (50,00 €/candidat) à l'ordre de la LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE.

Une confirmation d'inscription sera adressée par mail à chaque candidat retenu après le 31 mars 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Didier LAROCHE
RRA